



## Le poids du cartable - Synthèse

Le **café des parents** est né d'une réflexion entre le collège et les parents délégués. C'est un temps de partage d'expériences et d'astuces pour améliorer le quotidien de chacun : communauté éducative, parents et élèves.

Cette première soirée a accueilli **21 adultes** (dont 4 du collège) et 4 enfants (dont 3 élèves) autour d'un buffet salé et sucré concocté par chacun des participants. Nous avons pu profiter des expériences de Patrick Cousinet et Natacha Blanco représentants de la FCPE de Carbon Blanc et des compétences de Marie Lannelongue kinésithérapeute représentant le programme M'Ton Dos.

Une première soirée qui ne sera pas la dernière !

### CONSTAT

- Les cartables des enfants sont trop lourds : de 6 à 10 kg.
- Les plus gros manuels peuvent peser de 800gr à 1kg.
- Certaines matières demandent 2 cahiers.
- Les enfants répartissent mal le matériel dans leur cartable.
- Certains élèves ou parents ont peur qu'il manque quelque chose et ajoute dans le cartable.
- Certains élèves n'utilisent pas l'armoire dans leur classe de peur d'oublier ou pour réviser.
- Les enfants se plaignent du cartable trop lourd et/ou de mal de dos.
- Certains élèves sont pris en charge dans une rééducation kiné pour une scoliose ou pathologie du genou.
- N'ayant pas commencés leur puberté, les élèves de 6<sup>ème</sup> endurent le plus le poids du cartable.

## **QUE NOUS DIT L'ÉDUCATION NATIONALE et LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ?**

---

- Les mauvaises postures, le port de charges lourdes à l'adolescence font partis des causes de lombalgie (problème de santé public) à l'âge adulte.
- Le mal de dos coûte 2 Milliards d'Euros par an et occasionne 20 millions de consultations annuelles. Les enjeux sociétaux sont considérables.
- En 2008 a été éditée une circulaire sur le poids du cartable. (cf. annexe)
- Le cartable doit tenir la règle de 10% du poids du corps. (cf. annexe)

## **L'ÉTERNEL CASIER !**

---

Lorsque le collège s'est reconstruit la question s'est posée de mettre en place des casiers. Les études ont remarqué que l'élève se sert de son casier pour déposer son cartable en entier et non pas pour s'alléger entre les interours. De plus, les demi-pensionnaires bénéficient de la salle d'étude pour déposer leur cartable sur le temps méridien. Les niveaux de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ont une classe attitrée, sauf pour les matières spécifiques. Une armoire leur est mise à disposition pour s'alléger. Le port du cartable n'est pas seulement un problème dans l'enceinte de l'établissement, mais sur le trajet. La majorité des élèves font le trajet collège-domicile à pieds. Donc le casier n'est pas une solution.

## **TABLETTE, solution ou désillusion ?**

---

Etablissement préfigurateur numérique, le collège Montaigne a pu doter les niveaux de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> de tablettes. Cela sera généralisé aux autres niveaux au cours des années. Ne pas oublier que ce dispositif demande une lourde maintenance pour le personnel référent. Cet outil devrait forcément alléger le cartable. Des vidéos projecteurs sont présents dans toutes les salles de classes. Mais les éditeurs n'ont pas joué le jeu en imposant l'achat de manuel pour avoir accès aux formules numériques avec parfois certaines conditions. Et ATTENTION ! Reste l'éducation aux bonnes postures face à l'écran et à son poste de travail. La mise en place du programme M'Ton Dos pourrait palier à nos lacunes et apporter aux élèves et aux adultes du collège une compétence sur l'ergonomie. Un complément qui n'est pas du luxe !

## **LE CARTABLE A ROULETTES ?**

---

Tiré derrière soi, le cartable à roulettes est-il la solution ?... Malheureusement non, puisqu'il crée une posture qui déséquilibre le corps et amène des tensions. De plus, la montée des escaliers et le transfert de salles n'empêcheront pas le port du cartable par un bras ou sur une épaule.

Par contre, ne pas oublier lors de l'achat, d'acheter un cartable léger et solide... sans roulettes !

## QUELQU'UN A UNE IDEE ?

---

**Proposition 1** : Jouer sur les fournitures. (Expérience positive du collège de Carbon Blanc)  
Acheter les fournitures pour les parents. Travailler avec un fournisseur sensible aux poids du cartable et pouvant additionner les fournitures légères, légères, légères.

**Proposition 2** : Jouer sur le cahier.

1 cahier par matière.

Utiliser les 2 côtés d'un cahier : partie cours et partie exos.

Ou 1 cahier pour 2 matières.

Et acheter un cahier 21x29.7 au lieu de 24x32 et de 48 pages au lieu de 96 pages ou 120.

**Proposition 3** : Jouer sur les manuels

Laisser les manuels en classe. (cas en SVT)

Ou avoir un jeu à la maison et un en cours. (Impossible pour raison financière).

Ou faire un roulement/hebdomadaire en binôme. (Déjà en cours)

**Proposition 4** : Jouer sur 2 classeurs (expérimentation positive d'un parent)

Les fournitures scolaires se résumeraient à :

- la trousse et matériels spécifiques : équerre, compas, pinceaux, ...
- 2 classeurs
- Pochettes perforées plastiques
- 2 jeux d'intercalaires
- Feuilles perforées
- Tenue de sport

**Explication** :

Le 1er classeur emmené en classe comporte des intercalaires représentant une matière chacune. Il accueille le chapitre en cours.

Le 2ème classeur reste à la maison : il comporte lui aussi une matière par intercalaire. 1 fois par semaine sont classés les chapitres de cours terminés.

**Point négatif** :

- Oblige l'élève à utiliser l'outil classeur et à classer une fois par semaine.
- Incite fortement les parents à accompagner leur enfant dans cette tâche.

**Point positif** :

- Allège le cartable.
- Responsabilise l'élève.
- Permet d'avoir n'importe quel cours sur le temps d'étude ou d'aide aux devoirs.
- Évite-le : « j'ai oublié mon cahier ! »
- Investit les parents sur la première année de 6<sup>ème</sup> pour que ça roule après.
- Évite les oublis de cahiers dans les familles monoparentales.

## REP+ ou - ?

---

Faire de cette problématique un projet Réseau sur les classes CM2-6<sup>ème</sup>. Travailler sur l'organisation de ces 2 classeurs.

## POURQUOI CHANGER NOS HABITUDES ?

---

- Participer à résoudre les problèmes de santé public
- Participer au développement durable (moins de gâchis de cahiers non finis, réutilisation des fournitures d'une année sur l'autre : classeurs, pochettes plastiques...)
- Participer à fortifier la santé de nos adolescents et donc futurs adultes
- Sensibiliser à la responsabilité et au respect de son corps
- Préserver le bien-être et la santé physique
- Accroître la qualité au travail

## M'TON DOS

---

Retrouvez le programme M'Ton Dos sur le site : <http://www.mtondos.biz> (cf. annexe)

Des kinés apportent en une séance de 55 minutes un apport théorique et pratique sur l'ergonomie : postures, ressentis, exercices sur e-ball,... Ces compétences sont transmises aux élèves pour participer à leur autonomie et responsabilité, mais aussi aux enseignants, afin de faire perdurer cette bonne pratique qui deviendra une habitude (Clé USB enseignant fournie).

Demande de subvention à faire auprès de l'ARS.

*La soirée est levée à 20h.*

*Cette synthèse sera présentée au prochain conseil d'administration du collège.*

<p style="text-align: center;"><b>PROCHAIN Café des Parents</b> <b>Fin mars / début avril</b> <b>Thème : Mon ado et le numérique</b></p>
--

**Annexe**



bulletin officiel

| rechercher un texte - MENTOR |

| abonn

Poids des cartables

C. n° 2008-002 du 11-1-2008

NOR : MENE0701925C

RLR : 505-7

DGESCO B3-1

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissement

---

■ Le poids du cartable est une question de santé publique pour nos enfants : je souhaite que les établissements scolaires s'emparent de cette question, dès à présent, dans le cadre de la prévention du mal de dos en milieu scolaire.

Au vu des pesées réalisées en ce début d'année scolaire, le poids moyen d'un cartable est encore de 8,5 kilos, ce qui correspond à environ 20 % du poids de l'enfant.

Le problème, du port de charge excessif, touche en priorité les jeunes collégiens des classes de 6ème et 5ème qui ont davantage de matières enseignées que les élèves de l'école primaire et qui, en plus du transport scolaire, doivent se déplacer de salle en salle entre deux cours.

C'est pourquoi je vous demande d'agir de façon pragmatique et de trouver sans délai des solutions concrètes afin de diviser, sous brève échéance, le poids du cartable par deux. Elles concernent l'organisation des établissements scolaires, en lien notamment avec les collectivités locales, l'implication des enseignants et des parents, l'accompagnement des élèves.

Par ailleurs, d'autres dispositions seront prises pour la rentrée 2008, en concertation avec les partenaires de l'éducation nationale que sont les éditeurs scolaires, les entreprises de la grande distribution et celles qui travaillent sur les nouvelles technologies.

#### 1 - Une réflexion immédiate dans les établissements

Chaque établissement doit se mobiliser pour trouver les solutions les mieux adaptées à son environnement. Le conseil d'administration doit, d'ici la fin du 1er trimestre 2008, aborder la question du poids du cartable et des fournitures scolaires en prenant appui sur les propositions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Cette réflexion doit permettre :

- d'agir sur l'organisation de la journée de l'élève par :
  - la désignation, dans la mesure du possible, d'une salle de référence pour que les élèves

de collèges limitent leurs déplacements au sein de l'établissement ;

- l'équilibrage des emplois du temps, en priorité pour les classes de 6ème et de 5ème ;
- la mise en place de casiers fermés, lorsque c'est réalisable, en lien avec les collectivités locales.

- d'impliquer les enseignants en leur demandant :

- de limiter le nombre de fournitures pour chaque cours. À cette fin, une liste commune à l'ensemble des enseignements pourra être élaborée et diffusée ;

- de supprimer le recours aux classeurs rigides qui seront conservés à la maison et remplacés en classe par une chemise ou un classeur souple. De la même manière, les enseignants favori seront l'utilisation des cahiers de 96 pages au lieu des cahiers de 192 pages, ainsi que les petits formats au "24x32" ;

- de préciser, pour chaque cours, le matériel qu'il convient d'apporter en donnant aux élèves, particulièrement aux classes de 6ème et 5ème, des conseils sur l'organisation des contenus de leurs cartables en indiquant par exemple le matériel à apporter pour le cours suivant, au moment de la distribution des devoirs. Le professeur principal, en début d'année de 6ème, devra consacrer, dans le cadre de l'apprentissage des méthodes de travail, un temps dédié à l'organisation du contenu du cartable.

À l'avenir, l'acquisition de ces méthodes et organisation de travail de l'élève sera envisagée dès l'école élémentaire.

- d'informer les parents sur les nouvelles mesures mises en place. Il convient de les alerter sur leur rôle essentiel dans la préparation du cartable de leur enfant, par l'intermédiaire du carnet de correspondance et en s'appuyant sur les délégués de parents.

Cette réflexion permettra de prendre les premières mesures dès cette année et garantira la mise en place de l'ensemble du dispositif à la rentrée 2008.

## 2 - Dès la rentrée 2008 des mesures nouvelles

### 2.1 Une démarche d'éducation aux bonnes postures

Un guide sur "l'ergonomie à l'école" sera diffusé à l'occasion de la journée de prérentrée 2008, pour les enseignants, et de la journée d'accueil des parents, pour les familles. Par ailleurs, les professeurs d'EPS devront intégrer, dans leur enseignement, une éducation à la "posture à l'école".

### 2.2 Des dispositions concertées avec les partenaires

Elles seront mises en place, en concertation avec :

- la grande distribution qui proposera, dans la liste des produits à prix coûtant, un cartable solide et léger dont le poids sera inférieur à 1kg ;

- les éditeurs : les nouveaux manuels feront obligatoirement mention de leur poids et du grammage du papier au dos du fascicule, ce qui donnera aux enseignants et aux familles toute l'information nécessaire au choix du manuel le plus respectueux de la santé des enfants. De nouveaux formats seront proposés à l'occasion du renouvellement de chaque manuel scolaire, avec la division des ouvrages en deux tomes ou en fascicules. Le poids de chaque manuel devra être porté sur les catalogues des éditeurs et figurer parmi les éléments pris en compte lors de la sélection des manuels par les enseignants, et, le cas échéant, lors des appels d'offres relatifs au renouvellement des manuels scolaires. À l'occasion du renouvellement du mobilier scolaire ou du premier équipement des établissements, l'acquisition de mobilier ergonomique sera notamment recommandée.

### 2.3 L'expérimentation de nouveaux formats

- L'utilisation de nouveaux supports, qui dispensent de l'utilisation d'un manuel papier, tout en assurant la meilleure prestation pédagogique, sera favorisée. Au sein de la classe le recours aux tableaux blancs interactifs et de vidéo-projection des manuels scolaires

sera recommandé.

- L'utilisation du numérique, qui permet d'avoir des supports de qualité, légers, avec une mise à jour rapide et efficace, sera encouragée. Cinquante classes de 6ème vont expérimenter l'e-book, livre numérique qui cumule sur un seul support de moins de 300 grammes l'ensemble des manuels d'un niveau scolaire.

D'autres usages seront étudiés : le format CD-ROM ou le baladeur numérique.

Cette expérimentation à grande échelle permettra d'accélérer l'innovation industrielle au service de l'éducation, de favoriser l'utilisation des TICE dans un contexte pédagogique et de faciliter la mise à jour des manuels en conformité avec les programmes.

Quelque soit l'évolution de l'outil pédagogique utilisé, les mesures locales résultant de cette réflexion doivent avoir pour objectif de réduire le poids des cartables de 50%.

Je sais pouvoir compter sur votre plein engagement dans cette démarche d'éducation et de santé publique et vous en remercie.

Le ministre de l'éducation nationale

Xavier DARCOS

# L'école maternelle en pratique

## Bonnes postures et poids du cartable

Les bonnes postures et les gestes adaptés s'acquièrent en famille et à l'école. Ils s'apprennent en association avec des habitudes d'hygiène de vie alternant périodes de travail, de détente et de jeux.

- [Éducation gestuelle pour prévenir le mal de dos](#)
- [Port de charges et poids du cartable](#)
- [Matériel de classe adapté](#)
- [Textes de référence](#)

### Éducation gestuelle pour prévenir le mal de dos

De bonnes habitudes d'hygiène de vie préviennent le mal de dos : limitation de la position assise, des heures passées devant la télévision et les jeux vidéo et pratique d'une activité physique régulière. Etre immobile n'est pas bon pour la santé.

L'activité physique régulière, diversifiée et sollicitant l'ensemble du corps développe les ressources physiques et la motricité. Le travail en E.P.S. renforce la mobilité articulaire et les muscles de façon équilibrée. Les élèves apprennent à veiller à leur santé.

La gymnastique au sol ou les activités d'acroport sont indiquées.

Le port des charges peut être appris lors d'activités en plein air nécessitant du matériel encombrant ou lourd et qui doit être déplacé. Voilier, canoë-kayak, ski ou randonnée, pratiqués à l'école ou pendant les loisirs, sont de bons exercices.

### Port de charges et poids du cartable

Éduquer les enfants au port de charges et à la manipulation d'objets prévient d'éventuels problèmes.

La façon de lever et porter des charges est importante car la colonne vertébrale est sollicitée. Pour en saisir une, les jambes se fléchissent autant que possible. Une charge est toujours soulevée au plus près du corps. Pencher le buste en gardant les jambes tendues est mauvais pour le dos.

Le poids du cartable n'est pas le seul responsable des problèmes de dos mais peut les aggraver. Un cartable est adapté au niveau d'enseignement de l'élève, à son âge et sa morphologie. Il est pratique, facile à manipuler et n'excède pas 10% du poids de l'enfant.

#### Bonnes / mauvaises postures



Position assise recommandée



Bonne position de travail à un bureau



Flexion sans risque pour le corps



Posture qui respecte les courbures vertébrales

#### "L'hygiène et la santé dans les écoles primaires"

Brochure sur le site Éduscol

- Hygiène : principes généraux
- Offre alimentaire
- Organisation des soins et des urgences dans les écoles
- Hygiène en cas de maladie
- Vaccinations

➔ [Télécharger la brochure](#)

#### EN SAVOIR PLUS

##### Sites à consulter

Institut national de recherche et de sécurité (I.N.R.S.)



Dossier "Vibration et mal de dos"

➔ [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

##### Pages à consulter

- ➔ [Le sport à l'école maternelle](#)
- ➔ [Le sport à l'école élémentaire](#)
- ➔ [Le sport au collège](#)
- ➔ [Le sport au lycée](#)

## **Matériel de classe adapté**

Le matériel utilisé en classe contribue à limiter les douleurs vertébrales. Le confort des élèves est respecté pendant les cours (écoute, lecture, écriture), déplacements, activités physiques et sportives et travaux pratiques en laboratoire.

Le matériel de classe :

- soulage les efforts de maintien et de posture,
- est réglable pour s'adapter à l'âge et à la morphologie de l'enfant,
- n'est pas utilisé pour un autre usage que celui pour lequel il est prévu.

Un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est mis en place pour les enfants atteints de maladies chroniques.

L'accueil des enfants handicapés se fait grâce à un projet personnalisé de scolarisation (P.P.S.).

## **Salle informatique**

Un bon poste de travail est composé d'une table qui permet d'y reposer les poignets et d'avoir l'écran légèrement en dessous des yeux, d'un siège pivotant et réglable en hauteur, d'un repose-pieds et d'un bon éclairage.

Des pauses courtes et régulières sont nécessaires lorsque l'on travaille devant un écran pour éviter la fatigue visuelle et le stress.

18.09.2013 - 3 h 38, mis à jour le 18.09.2013 à 3 h 38



Dans une école de Marseille, en 2012. REUTERS/Jean-Paul Pelissier

Le code du travail protège les salariés concernant le poids de charges qu'ils doivent porter. La circulaire ministérielle limitant le poids des cartables scolaires n'est toujours pas appliquée. Alors pourquoi les profs font-ils la sourde oreille?

---

Il fait son retour à chaque rentrée. Le trop gros cartable bourré de livres collé sur le dos d'un sixième poids mouche, ce cartable trop large qui semble tirer vers le bas les écoliers du primaire. Sujet trivial, un peu trop «vie pratique» pour intéresser les grands spécialistes de l'éducation des grands journaux, mais qui provoque une indignation sempiternelle chez deux catégories d'adultes: les parents et les kinés.

Selon les kinésithérapeutes, un enfant ou un adolescent ne peut porter un sac équivalent à plus de 10% de son poids sans faire courir un risque à sa jeune colonne vertébrale. Par exemple, si votre fils de 29 kg porte quotidiennement un sac de 7 kg, son dos risque d'en souffrir à court et à long terme. C'est entre 8 ans et 15 ans que le dos est le plus fragile et, des études scientifiques l'ont montré par l'imagerie (IRM), que les risques de lésions du disque intervertébral sont réels.

Avant cela, les problèmes se manifestent par des douleurs liées aux contractures musculaires au niveau du cou et du dos. Et ne croyez pas à des solutions du type cartable à roulettes, il est fortement déconseillé par les kinés car ce cartable est en lui-même bien plus lourd qu'un cartable classique et l'enfant devra tout de même le porter pour monter les escaliers de son école.

La [circulaire officielle du ministère de l'Éducation sur le poids des cartables](#), qui date de 2008, préconise clairement de s'en tenir à la règle de 10% du poids du corps. Pourtant, s'alarme Frédéric Srouf, administrateur du syndicat national des masseurs kinésithérapeutes et rééducateur, «*tous les jours, dans toutes les écoles de France, cette règle est bafouée*» et il y a peu de recours face au problème du gros cartable:

*«Si le code du travail protège les salariés notamment concernant le poids de charges qu'ils doivent porter, aucun code ne protège le dos de l'enfant lorsque la circulaire ministérielle n'est pas respectée.»*

Une campagne de santé publique a déjà été lancée, elle s'appelle [M' ton dos](#) (le M majuscule pour aime semble très en vogue quand on s'adresse au jeune public, on peut au passage se demander si un slogan rédigé en français normal ne pourrait pas être tout aussi efficace). M' Ton Dos est un programme de prévention et de sensibilisation défendu par des professionnels de la santé et soutenu par des parents d'élèves. Il a déjà reçu la caution de certaines agences régionales de la santé. Frédéric Srour ajoute qu'une campagne de visites gratuites chez les kinésithérapeutes va être organisée par le SNMKR et la FCPE du 23 septembre au 5 octobre... Bon à savoir en cas de soupçon de scoliose.

## **Comment ne plus en avoir plein le dos?**

Pour les kinés, la solution c'est donc... d'éduquer. Eduquer les parents, éduquer les enfants, éduquer les enseignants. Une éducation «vertébrale» qui aurait pour principale vertu de prévenir les problèmes de dos de la population scolaire et de la population en général. Il faut aussi savoir que la position assise prolongée, devant un ordinateur par exemple, est néfaste pour le dos. D'ailleurs est-ce que vous vous tenez bien droit au moment où vous lisez ces lignes?

Pour Frédéric Srour, il faut absolument rabâcher les bons conseils de postures aux enfants et aux ados et limiter le temps d'écran, il faut aussi bien entendu aussi faire du sport et, pour revenir au cartable, vous l'aurez compris, l'alléger au maximum.

De ce point de vue, les technologies pourraient contribuer à régler le problème et les kinés sont les plus grands partisans des tablettes et des manuels. Pour la FCPE, principale fédération de parents d'élèves, les tablettes sont aussi –et à l'évidence– la solution du futur. Encore faudrait-il qu'elles soient suffisamment robustes, que leurs contenus soient vraiment au point, mais c'est une autre histoire.

En attendant, les cartables restent lourds, trop lourds, et la FCPE bat le rappel sur le sujet tous les mois de septembre depuis des décennies. Le communiqué de rentrée sur le sujet est une véritable institution pour la fédération. Paul Raoult, son président, cite un article de son prédécesseur historique, Jean Cornec (en poste de 1956 à 1980) à ce sujet. Il date de... 1968! 45 ans à répéter la même chose, c'est long. Alors pourquoi les profs font-ils la sourde oreille?

Pour Paul Raoult, c'est parce qu'ils ne se sentent tout simplement pas concernés ou du moins parce qu'ils pensent toujours que c'est aux enseignants des autres disciplines de faire des efforts et non à eux. Pour un autre kinésithérapeute, père de famille nombreuse, il n'est pas certain que les enseignants soient confrontés en direct à la souffrance de leurs élèves quand les cartables sont trop lourds, ce sont les parents qui sont en première ligne et le courant passe parfois mal entre l'école et les familles. La question n'est donc pas souvent abordée dans leurs rencontres, les uns et les autres sont davantage focalisés (et angoissés) par les résultats des élèves.

Du côté des profs, le propos est évidemment plus mesuré: la situation progresse, certes lentement mais indéniablement et on ne se désintéresse pas à la santé des élèves. Il y a une vraie évolution depuis 15 ans. Ainsi Vincent Bellegueule, professeur d'anglais syndiqué (Snes) ne demande pas systématiquement le manuel. C'est surtout pour les sixièmes (vous savez, ceux qui pèsent 29 kg) que c'est compliqué remarque-t-il. Les petits de 11 ans veulent bien faire et ont souvent tendance à mettre tous leurs livres dans le cartable de peur de commettre une erreur. Au collège, il faut apprendre à s'organiser.

## Ce qu'il y a derrière le cartable

Pour les tablettes, il faudra être patient. Vincent Bellegeule se méfie du discours un peu «magique» de son ministre sur le numérique: *«Cela ne va pas arriver d'un coup et cela ne réglera pas tout les problèmes.»* La vraie bonne solution semble donc indéniablement que des jeux de manuels supplémentaires restent dans les salles de classe. Cette solution fonctionne très bien quand elle est mise en place.

Hélas, les finances de l'Education nationale ne sont pas infinies et la dotation nationale pour les manuels (au collège, c'est l'Etat qui finance les livres scolaires) est en baisse ces dernières années. Dommage pour les cartables.

Et puis, bien sûr, il faut dire un mot des casiers (oui, comme dans les séries américaines!) qui semble une solution de bon sens. Rares sont les établissements qui en possèdent, faute de place car ce système a rarement été anticipé par l'architecture scolaire, les chefs d'établissement craignent aussi des problèmes de vandalisme, vols etc.

Le philosophe et historien de l'éducation Claude Lelièvre raconte que lorsqu'il était psychopédagogue en 1980, on disait dans les formations qu'il suivait qu'on *«pourrait juger de l'intérêt réel des enseignants pour les élèves dans leur globalité quand le poids des cartables aurait décréu»*.

Nul n'ignore que métier d'enseignant n'est pas (plus) très valorisé de nos jours, [il s'exerce souvent difficilement](#), et pas seulement dans les zones d'éducation prioritaire. Cela explique peut-être pourquoi la demande de matériel –de matériel bien précis: grand cahier à petits carreaux, classeurs rouge, vert, chaque prof a ses exigences– reste un motif d'étonnement pour les néophytes du collège. Organiser le travail de sa classe dans sa discipline est une prérogative jalousement conservée par les profs. C'est même un des marqueurs de leur fameuse autonomie pédagogique. Pour Paul Raoult, cela les rassure, d'ailleurs affirme-t-il, *«ce sont souvent les enseignants qui se sentent le plus déconsidérés dans les établissements qui demandent le plus de fournitures, c'est une manière d'affirmer l'importance de leur discipline»*.

Le poids du cartable est aussi un symptôme pour l'école: une école qui peine encore un peu trop à s'emparer de sujets qui ne sont pas totalement scolaires ou qui concernent la vie quotidienne, on l'a vu au sujet des rythmes scolaires dans le primaire et il y aurait encore beaucoup à dire sur les emplois du temps des collégiens. Une institution qui se méfie des parents et dans laquelle ces derniers, une fois passée l'entrée au CP, ne peuvent rentrer qu'une ou deux fois par an, sur invitation expresse des enseignants.

D'ailleurs, pour revenir à la circulaire qui réglemente le poids des cartables, on pourrait s'étonner du peu d'intérêt et de respect portés à cette directive. Mais les textes officiels sont-ils faits pour être respectés? Pas toujours visiblement quand on parle d'éducation. La [circulaire de 1956 qui interdit les devoirs écrits à la maison au primaire](#) reste, dans le genre, le plus beaux cas d'école à l'Education nationale.

*Louise Turret*

# Annexe

## CONVENTION POUR LA PREVENTION



## ACTION DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE ET L'EDUCATION à LA SANTE

### Modalités pour un développement durable

ENTRE :

La Collectivité de ..... pour l'Etablissement Scolaire

Ou la société d'économie mixte .....

située à : .....

Représentée par M..... Représenté par M.....

Tel : Tel :

Mail : @ Mail : @

Et :

L'association «Grandir en France», comité scientifique porteur des travaux du GILL sur la Prévention du « dos et l'enfant », 90, rue Saint-Antoine - 75004 – PARIS – Tel : 01 42 78 90 07

Représentée par Monsieur Daniel RIBAUD-CHEVREY, Président – [emagementondos@gmail.com](mailto:emagementondos@gmail.com)

Et :

Mme, M ..... Masseur-Kinésithérapeute(MK) Préventeur intervenant

Domicilié à :

Tel : Mail : @

Il est préalablement rappelé que :

Cette formation vient en aide aux enseignants et la médecine scolaire. Elle est dispensée dans le cadre du programme de prévention primaire qui a été présenté et inscrit au Schéma Régional de Prévention de l'ARS d'Île de France, pouvant bénéficier de la convention avec le Ministère de l'Education Nationale visant à mener ces actions en étroite collaboration.

L'intervention en classe sera l'occasion de former un ou des référents scolaires pouvant assurer la continuité d'une action durable dans l'établissement, à moindre coût.

Elle vise, avec les CESC, à faciliter la mise en œuvre de la Circulaire de janvier 2008 du Ministre de l'Éducation Nationale, intitulée le «Poids des Cartables» qui participe à la lutte contre les lombalgies et le développement des Troubles Musculo-Squelettiques. Cette circulaire souligne que « le poids des cartables » est un problème de Santé Publique, qu'il ne doit pas dépasser 10 % du

poids de l'enfant, la nécessité de remplacer progressivement le mobilier standard par du mobilier ergonomique, enfin, d'apprendre aux enfants de bonnes habitudes gestuelles et posturales.

Selon l'avis des experts, l'acquisition dès le jeune âge de bonnes pratiques et du redressement de la colonne dans une position assise adaptée à la physiologie, contribue à lutter contre le mal de dos.

Pour cela, le Comité Scientifique de l'Association Grandir en France propose un référentiel pédagogique scolaire pour la santé, qui permet la transmission de connaissances théoriques et pratiques, adaptées aux programmes de l'école élémentaire et du collège jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup>.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

### **Article 1 : Rôle de l'association Grandir en France**

L'association mobilise des MK diplômés d'Etat de proximité, adhérents au réseau MtonDos, pour participer au développement de ces Actions de Prévention en milieu scolaire.

### **Article 2 : Intervention du Préventeur**

L'association s'engage à indemniser le MK préventeur sur la base de la recette horaire moyenne (en rapport à l'activité libérale de la profession), qui l'accepte.

Mme, M, ..... MK préventeur, domicilié(e) à .....

s'engage à effectuer l'ensemble de la Formation MtonDos dans l'école dans les conditions prévues ci-dessous.

### **Article 3 : Action de Prévention en milieu scolaire**

La formation comportera si possible, et selon les possibilités de l'établissement scolaire :

- Une information générale en assemblée avec les parents d'élèves ou en conseil d'école en vue d'impliquer les intervenants de la vie scolaire et de valoriser l'Action de Prévention,
- Une formation en classe des élèves et des enseignants, d'une ou plusieurs heures consécutives,
- La mise en place et l'utilisation de supports pédagogiques pour une formation durable, reproductible par un référent scolaire.

Pour cela, l'école mettra à disposition du MK préventeur une salle de classe munie d'un vidéoprojecteur et d'un écran. Son accès sera facilité au moins 30 minutes avant l'intervention.

### **Article 4 : Matériel**

Sachant que l'Education vertébrale et la Prévention nécessitent une pédagogie répétitive et une pratique régulière d'exercices, la présente convention propose de faire bénéficier l'établissement d'outils pédagogiques adaptés pour une action durable (au choix du chef de l'établissement):

- 1 Poster MTONDOS pour chaque salle de classe

- 1 Pack Numérique de Formation (licence MTONDOS valeur 160 €), mis à disposition sous la forme d'une clé USB au référent scolaire afin de faciliter la continuité de cette formation dans toutes les classes.

### **Article 5 : Planification**

Le chef d'établissement et le MK préventeur ont fixé ..... intervention(s) pour l'année en cours.

Ces dates seront précisées lors de la facturation.

### **Article 6: Prix de la formation reproductible par les référents scolaires**

La Mairie ou la Société d'économie mixte ou l'établissement s'engage à verser à l'association Grandir en France la somme de (Rayer les mentions inutiles \*) :

- 600 € (\*) pour une intervention comportant : une information générale en conseil d'école ou d'administration du collège, une formation d'une demi-journée comprenant des interventions successives en classes d'une durée d'1 heure chacune, avec la remise d'un Pack Numérique pour le référent scolaire et de posters pour les salles de classes.

- 450 € (\*) pour une intervention comportant : une information générale en conseil d'école ou d'administration du collège, une formation comprenant 1 intervention en classe d'1 heure en classe, avec la remise d'un Pack Numérique pour le référent scolaire et de posters pour les salles de classes.

- 180 € (\*) pour toute(s) heure(s) supplémentaire(s) au sein du même établissement (sans fourniture de matériel pédagogique) ou dans le cadre du suivi de cette action (par exemple, pour une intervention reconduite dans l'année ou l'année suivante).

La somme totale de ..... € sera versée au plus tard le        /        /

Ces prix comprennent les honoraires du MK préventeur (information générale préalable et intervention en classe), le matériel pédagogique selon le cas (Posters et Pack numérique) et les frais de gestion du dossier.

### **Article 7 : Prix de la formation sans le Pack Numérique**

La Mairie ou la collectivité ou la Société d'économie mixte ou l'établissement s'engage à verser à l'association Grandir en France la somme de :

- 450 € (\*) pour une intervention comportant ; une information générale en conseil d'école ou d'administration du collège, une formation d'une demi-journée comprenant des interventions successives en classe d'une durée d'1 heure chacune.

- 260 € (\*) pour une intervention comportant : une information générale en conseil d'école ou d'administration du collège, une formation comprenant 1 intervention d'1 heure en classe.

- 180 € (\*) pour toute heure supplémentaire au sein du même établissement (sans fourniture de matériel pédagogique) ou dans le cadre du suivi de cette action (intervention reconduite dans l'année ou l'année suivante)

La somme totale de ..... € sera versée au plus tard le    /    /

Ces prix comprennent les honoraires du MK préventeur (information générale préalable et intervention en classe), les Posters et les frais de gestion du dossier.

### **Article 8 : Prévention durable**

En complément, l'établissement scolaire a la possibilité d'acquérir des licences du «Serious Game» e-Mage Mtondos Ecole afin de transformer ses ordinateurs en coachs pédagogiques de Prévention et d'éducation pour la Santé. Le logiciel est doté d'une pédagogie répétitive, spécialement conçue pour assurer la continuité des apprentissages, la transmission des connaissances et une pratique régulière des exercices de redressement afin de protéger la colonne vertébrale des utilisateurs.

Pour l'acquisition de licences en nombre, voir le site MTONDOS : [www.mtondos.com](http://www.mtondos.com)

### **Article 9 : Evaluation**

Le Comité Scientifique de Grandir en France propose une évaluation complémentaire, qualitative (questionnaire) et quantitative (test d'attention en classe). Cette mise en place entraînant un surcoût fonction du nombre d'élèves concernés, cette évaluation devra faire l'objet d'une demande préalable et d'un devis séparé.

### **Article 10 : Durée**

La présente convention est conclue pour l'année scolaire : 20    / 20

### **Article 11 : Annulation**

La Mairie, la collectivité ou la société d'économie mixte ou l'établissement scolaire, se réservent la possibilité de suspendre ou d'annuler le versement en cas d'empêchement des parties, à l'exception du matériel pédagogique pour la santé qui sera préalablement livré.

Fait à                   , le    /    / 20                    (signatures)

La collectivité

L'établissement scolaire

Le MK Certifié Mtondos